

Les Temps Modernes (Paris)
Juillet - Août 1984
No: 456-457 (n° spécial
sur la Turquie)

M. Şehmus Güzel *

ETRE OUVRIER EN TURQUIE

I. L'industrialisation et la formation de la classe ouvrière.

Au moment où les pays occidentaux s'industrialisaient, l'Empire ottoman, pays essentiellement agricole, possédait une économie artisanale, semi féodale et patriarcale. Pour des raisons encore mal définies, l'Empire ottoman, ne pouvant développer son industrie dût faire appel aux capitaux étrangers. Les capitalistes français, anglais, belges d'abord et puis vers la fin du XIX^e siècle les Allemands vinrent s'investir dans les régions les plus proches de l'Europe, accentuant ainsi la bipartition économique entre l'Est et l'Ouest. Cela engendra les premiers noyaux de la classe ouvrière dans l'Empire autour des chantiers navals et ferroviaires, des transports, des services publics, des mines, des usines de textile et de l'exploitation des produits agricoles destinés à l'exportation. La classe ouvrière était, à cette époque, composée d'anciens artisans et paysans pauvres. Inorganisés, très peu conscients et démunis de toute protection législative, les ouvriers furent honteusement exploités¹.

* Maître-assistant associé à l'Université de Paris VII.

1. Pour plus de détails sur le mouvement ouvrier en Turquie, cf. : A. Le Génissel : *L'ouvrier d'industrie en Turquie*, Thèse, Grenoble, 1947 ; C. Talas : *La législation du travail industriel en Turquie*, Thèse, Genève, 1948 ; M. Kutal : *Le syndicalisme devant la législation turque et le mouvement syndical en Turquie*, Thèse, Grenoble, 1959 ; notre thèse de 3^e cycle : *Le mouvement ouvrier et les grèves en Turquie : de l'Empire Ottoman à nos jours*, 3 volumes, Aix-en-Provence, 1975 ;

En 1907, la *Revue du Levant*² estimait le nombre des ouvriers industriels à environ 100 000. Ils étaient concentrés surtout à Istanbul, Salonique, Izmir, Edirne et dans les autres villes balkaniques et macédoniennes. Si l'on ajoute à ce nombre celui des ouvriers engagés dans la cordonnerie, la confection, les mines, les dockers attachés aux ports de Salonique, Istanbul, Izmir, etc., les employés de commerce, des postes et télégraphes, les cheminots et le prolétariat des campagnes, on arrive à un total de plus de 250 000 ouvriers³. Sur le plan ethnique, Turcs, Grecs, Arméniens, Juifs, Bulgares, Bosniaques, Kurdes et Arabes étaient mélangés.

Vers la fin de l'Empire une bourgeoisie commerçante cosmopolite liée aux capitaux étrangers et composée des Grecs, Arméniens et Juifs s'était formée. Nationalistes, les Jeunes Turcs essayèrent de mettre en place une politique dite d'« économie nationale ». Grâce à cette politique et à des pratiques de corruption et de spéculation au cours de la Première Guerre mondiale une partie des commerçants « turcs et musulmans » s'enrichirent sans pour autant parvenir à prendre la place des minorités. La politique économique des Jeunes Turcs, destinée à créer « une bourgeoisie de type national » fut reprise par les

on peut encore citer quelques articles : J.A. Hallsworth : « la liberté syndicale et les relations professionnelles dans les pays du Proche et du Moyen-Orient », *Revue internationale du Travail*, Vol. XLX, n° 5 et 6, novembre et décembre 1954 ; H. Bartoli : « Le mouvement syndical en Turquie », *Cahiers de l'ISEA*, n° 107, novembre 1960 ; O. Tuna : « Les syndicats en Turquie », *Revue Internationale du Travail*, novembre 1964.

2. G. Haupt : « Le début du mouvement socialiste en Turquie », *Le Mouvement social*, n° 45, octobre-décembre 1963, p. 124.

3. A ce propos, P. Dumont (« A propos de la classe ouvrière ottomane à la veille de la révolution jeune-turque », *Turcica*, tome IX-1, 1977, p. 240) pense que « la Turquie ne comptait pas plus de 200 à 250 000 ouvriers d'industrie au début du xx^e siècle ». Il cite V. Eldem qui évalue à environ 400 000 individus, vers 1910, l'ensemble des travailleurs de l'artisanat et des industries de transformation. Ce total couvre les provinces européennes de l'Empire, l'Anatolie, la Syrie, le Liban, la Palestine et l'Irak (*idem*). Quant à Velikov, pour 1908, il parle « d'une immense masse ouvrière salariée qui comptait plus de 2 000 000 d'âmes ». S. Velikov : « Sur le mouvement ouvrier et socialiste en Turquie après la révolution jeune-turque de 1908 », *Etudes Balkaniques*, Sofia, Nol, 1964, p. 31. Un « recensement industriel » organisé à la veille de la Première Guerre mondiale donne le chiffre de 15 000 ouvriers pour l'année 1910. Mais il faut noter que ce recensement ne couvrait ni toutes les villes de l'Empire ni toutes les branches d'activité.

kémalistes. Ceux-là aussi croyaient réaliser ainsi le développement économique. M. Kemal, lui-même, ne disait-il pas qu'« il faut avoir plus de millionnaires et les aider » ? Pour cela le protectionnisme d'abord et le dirigisme ensuite furent la règle pendant cette période. Tout était destiné à encourager et stimuler l'entreprise privée turque et nationale. Même le mouvement ouvrier fut utilisé pour la « nationalisation de l'économie⁴ ». Les kémalistes qui considéraient le « peuple turc⁵ » comme étant destructuré en raison de la politique guerrière ottomane voulaient le reconstituer avec ses ouvriers, ses paysans, ses entrepreneurs, etc. D'où la volonté d'exclure les minorités ou d'ignorer les différences. De ce fait on procéda à un échange de populations et on racheta les entreprises tenues par les étrangers et les minorités. En vertu des dispositions du traité de Lausanne, un million et demi de Grecs quittèrent la Turquie tandis qu'un nombre considérable de Turcs rentraient en Turquie venant de Grèce aussi bien que de Bulgarie et de Yougoslavie. Ceci changea considérablement la physionomie de la classe ouvrière de Turquie. Bien que tenue en dehors des échanges, une partie importante des Grecs d'Istanbul, surtout des ouvriers qualifiés, quittèrent aussi la Turquie⁶. Ainsi la Turquie se retrouvait à la fin de 1923 avec une masse ouvrière qualifiée et instable. Il fallait donc former aussi une main-d'œuvre adéquate. L'Etat s'en chargea. Grâce aux efforts déployés par celui-ci et au prix de lourds sacrifices de la part des ouvriers et des paysans, les industries du textile, de la cimenterie, du raffinage du sucre, des

4. Cf. M.S. Güzel : « La place du mouvement ouvrier dans la constitution de l'Etat-Nation turc » (papier présenté au Groupe d'Etudes sur la Turquie contemporaine le 23 février 1983), pp. 8-10.

5. En supprimant ainsi toute notion de minorité ethnique.

6. Il nous semble que l'échange de populations et le rôle des « rapatriés » (« muhacir ») dans les mouvements ouvrier et socialiste de deux pays méritent une étude approfondie. Nous avons constaté que les rapatriés turcs jouèrent un rôle non négligeable dans le mouvement communiste et ouvrier de Turquie entre 1930 et 1945. Il est également intéressant de souligner que plusieurs syndicalistes influents de l'après-guerre étaient des rapatriés. Par exemple S. Demirsoy, S. Yıldiz et M. Inhanli, rapatriés de la Grèce se sont retrouvés dans le premier conseil exécutif provisoire de la Türk-Is Confédération des Syndicats Ouvriers de Turquie en 1952 et ont joué par la suite des rôles importants dans le mouvement ouvrier. Demirsoy fut président de la Türk-Is de 1960 à sa mort en 1974. De même les premiers leaders du mouvement syndical et communiste grec, Zachariatis etc., sont originaires de Turquie.

mines, du papier, de la sidérurgie et de la céramique enregistrèrent des progrès sensibles ; l'agriculture, les transports et les communications donnèrent des résultats satisfaisants. Une certaine industrialisation s'amorçait et c'est ainsi qu'émergèrent des cadres dirigeants, des ingénieurs, des techniciens, des ouvriers qualifiés. Il en sortit une main-d'œuvre plus ou moins stable et compétente, formée en majorité dans les entreprises industrielles d'Etat. (Les premiers syndicats gouvernementaux de 1947 se formèrent dans ces mêmes entreprises). Le nombre d'ouvriers industriels, estimé à environ 125 000 à la fin de 1923 passa à 274 277 en 1943, et à 328 463 en 1948⁷.

La politique économique kémaliste profita en premier lieu aux seigneurs féodaux de l'Est et du Sud-Est, aux riches fermiers de l'Ouest et à la bourgeoisie commerçante et fit naître en même temps une bourgeoisie industrielle. En outre au cours de la Deuxième Guerre mondiale dans cette période de restrictions, une nouvelle classe d'hommes d'affaires vit le jour⁸. Ainsi enrichies, les classes dominantes cherchèrent à s'emparer directement du pouvoir politique et à se débarrasser de la bureaucratie civile et militaire au pouvoir depuis 1923. Leur organe politique, le Parti Démocrate prit le pouvoir en 1950. Ainsi, le régime kémaliste se voulant arbitre social se fit évincer du pouvoir par ces classes dominantes dont il avait assuré le développement.

Les années 1950 suscitèrent un dégel dans la vie sociale du pays. Une certaine urbanisation s'amorça. La mécanisation agricole y était aussi pour beaucoup. Les paysans pauvres

7. Chiffres du ministère du Travail. Cf. Güzel (1975) : Tableaux 41 et 70, pp. 208 et 306. Les chiffres de 1943 et de 1948 recensent les ouvriers couverts par le Code du Travail. Il faut préciser que le Code du Travail de 1936 était applicable aux établissements ayant au moins 10 ouvriers. Avec le décret-loi du 29 août 1952 le champ d'application du Code fut étendu « aux établissements employant de 4 à 9 travailleurs dans les villes de plus de 50 000 habitants ». Depuis les années 60 le Code couvre tous les « ouvriers » répondant à sa définition c'est-à-dire « toute personne travaillant contre un salaire sur la base d'un contrat de travail ».

8. Le nombre des « profiteurs de guerre » arrivait à 30 ou 40 000 personnes. Ce furent surtout les fournisseurs de l'Armée en tandem avec certains officiers d'approvisionnement, les importateurs, les exportateurs et les plus gros industriels. On peut dire que l'origine des premiers mouvements privés d'accumulation de capital date de cette époque.

ainsi que les journaliers agricoles émigrèrent vers les grandes villes où ils espéraient trouver du travail. Pour la même raison les Kurdes et d'une manière générale les « gens de l'Est » commencèrent à leur tour à quitter leur région économiquement et socialement retardée, pour l'Ouest⁹. Les pôles d'attraction de ce mouvement furent les trois villes industrielles les plus importantes, c'est-à-dire Istanbul, Izmir et Ankara. La population urbaine passa de 18,5 % en 1950 à 25,1 % en 1960 (elle était de l'ordre de 16,4 % en 1927). Cette mobilité géographique et sociale eut une influence indéniable sur la « sociabilité » et la « politisation » des ouvriers. Les bidonvilles qui se formèrent autour des grands centres industriels comprenaient d'importantes concentrations ouvrières.

Dans la même période on assista à la diminution progressive du nombre d'analphabètes. Les journaux et périodiques augmentaient tandis que les mass medias commençaient à toucher de plus en plus la population des petites villes et de la campagne.

Une fois au pouvoir, le PD mit en application une politique économique libérale, calquée sur celle des Etats-Unis. Les dirigeants du pays croyaient que trente ans plus tard, avec ses cinquante millions d'habitants, la Turquie deviendrait « une petite Amérique ». Ce rêve ne se réalisa pas ; mais, grâce à une aide économique américaine de taille, on enregistra un certain développement dans les industries de la construction, de l'alimentation, de l'extraction minière et dans les travaux publics tandis que le textile prenait un grand essor. Ainsi la bourgeoisie industrielle se consolidait. Il faut souligner également la part des capitaux étrangers. Ceux-ci, au début réticents,

9. Auparavant les Kurdes qui descendaient dans la région fertile de Çukurova (la Cilicie) pour travailler comme journaliers agricoles n'osaient guère s'aventurer plus loin étant donné les mesures administratives strictes du régime à parti unique. A partir de 1950 et surtout au lendemain de 1960 ils émigrèrent particulièrement vers Izmir et Istanbul. Actuellement dans ces deux dernières villes il existe de fortes communautés kurdes. A Izmir ils travaillent dans la construction et le tabac, à Istanbul dans de nombreuses usines. Nous avons constaté que cette appartenance ethnique et culturelle joua un rôle extrêmement positif et déterminant dans la syndicalisation des Kurdes au sein des organisations radicales ; ce qui permit plus tard à ces dernières de s'implanter plus facilement et plus solidement à l'Est et au Sud-Est du pays.

coup d'Etat du 12 mars 1971 fut justement d'y mettre fin. Après ce coup de force, la DISK ne fut pas interdite bien que plusieurs de ses dirigeants furent encore une fois emprisonnés.

Les activités syndicales suspendues jusqu'aux élections d'octobre 1973 reprirent à cette date. La DISK se lia au mouvement social-démocrate existant au sein de la Türk-Is à la fin de 1970. En effet, parallèlement au tournant social-démocrate pris par le PRP plusieurs syndicats Türk-Is avaient eux aussi opté pour la même voie et revendiquaient l'alliance avec le PRP. Ne pouvant infléchir les dirigeants conservateurs et pro-PJ de la Türk-Is, quelques-uns de ces syndicats firent scission et après hésitation s'affilièrent à la DISK, alors que cette dernière commençait à appeler à voter en faveur du PRP dès janvier 1975. Ainsi un des syndicats socio-démocrates les plus puissants de la Türks-Is, Genel-Is (services municipaux, fort de 100 000 membres) démissionna en août 1975 et adhéra à la DISK en juin 1976.

A partir de 1973 et plus particulièrement de 1975, d'autres syndicats aussi adhèrent à la DISK³⁰. La DISK se réorganisait en multipliant ses unions locales et régionales ; ses syndicats affiliés prenaient pied dans tout le pays. Ainsi la DISK dont « l'implantation était limitée auparavant aux bords de la mer de Marmara », s'ouvrait vers l'Anatolie. Genel-Is et Maden-Is jouèrent le rôle de locomotive en facilitant son implantation dans presque toutes les villes du pays. Les dirigeants de la DISK parlaient de 600 000 adhérents en 1978.

Elle multipliait aussi ses contacts avec les syndicats étrangers, en particulier avec ceux des pays musulmans (Algérie, Syrie, Irak, Egypte, Liban) et des pays de l'Est (URSS et Bulgarie en tête). En Europe occidentale elle s'était liée avec la CGT française et la CGIL italienne, puis avec la FSM tandis que plusieurs de ses syndicats adhéraient aux fédérations internationales de cette même organisation³¹.

A la suite de la formation du premier gouvernement du « Front nationaliste » en 1975, on vit apparaître des syndicats

30. Par exemple : « Tekstil, Petkim-Is, Baysen-Is, Oleyis, etc. » Cf. *Rapport d'activité de la DISK présenté au 6^e Congrès* (en turc), Istanbul, 1977, pp. 245-262.

31. Cf. *ibid.*, pp. 191-210 et *Vive la DISK* (en turc), Istanbul, 1977, pp. 267-317.

« coupables de ne pas avoir suivi les consignes de la confédération ». Trois d'entre eux : les syndicats des ouvriers de la métallurgie (Maden-Is), de la presse (Basin-Is) et du caoutchouc (Lastik-Is) créèrent donc le 13 février 1967 la DISK avec la participation des syndicats des ouvriers de l'alimentation (Gıda-Is) et des mines de Zonguldak (Zonguldak Maden-Is). Les présidents des quatre premiers syndicats cités plus haut étaient en même temps fondateurs du POT, représenté en 1965 à l'Assemblée nationale avec quinze députés parmi lesquels figuraient les présidents de Lastik-Is et de Gıda-Is. On voit là les liaisons organiques entre le POT et la DISK.

La DISK qui, au début, regroupait à peine 40 000 ouvriers incriminait la Türk-Is, quant à la Türk-Is elle attaquait sans merci le POT et la DISK, les accusant d'être des « communistes et de pions de Moscou ». Pour les dirigeants de la Türk-Is soutenir le POT signifiait « pousser de nos propres mains la patrie dans l'abîme ».

7. - 1967-1980 : la DISK et le mouvement ouvrier.

Avec la fondation de la DISK, le mouvement ouvrier se démarqua d'une manière sensible des périodes précédentes. L'apparition de syndicats DISK combattifs et virulents influença nettement le cours des mouvements sociaux. Des grèves éclatèrent, accompagnées d'occupation d'usines ; on assista à des protestations ouvrières contre les syndicats Türk-Is, critiqués même par leurs propres adhérents. Tous ces développements ainsi que l'évolution rapide de la DISK qui atteignait 100 000 adhérents en 1970 firent peur à la Türk-Is, au patronat et au pouvoir du PJ. Ceux-ci voulurent empêcher l'implantation et le développement de la DISK. Mais la riposte de la classe ouvrière ne se fit pas attendre : les 15 et 16 juin 1970, alors que le projet de loi était discuté au Parlement, les ouvriers se mirent en grève et manifestèrent : 100 000 personnes à Istanbul, plusieurs milliers à Izmir et à Ankara. A la suite de quoi l'état de siège fut décrété dans les départements d'Istanbul et de Kocaeli. Les dirigeants et plusieurs militants et délégués de la DISK furent emprisonnés. Mais grèves et manifestations continuèrent. La montée des luttes avait atteint un tel degré qu'un des buts du

concentration ouvrière d'Istanbul, dans la région égéenne et le bassin minier de Zonguldak¹². La Seconde Guerre mondiale et certaines initiatives privées au cours de la guerre, accentuèrent cette bipartition ; la concentration industrielle et ouvrière se développa autour des cinq villes les plus industrialisées du pays à savoir : Istanbul, Izmir, Ankara, Bursa et Zonguldak. Grâce à la répartition plus égale des investissements, à partir des années 1930, on constate une légère diminution de la concentration ouvrière au détriment de Istanbul, Izmir et Zonguldak (regroupant en 1932 55,90 % des salariés, leur part était tombée à 52,40 % en 1943). Ce changement demeura cependant éphémère et la prépondérance de ces trois villes resta déterminante. En fait, le triangle d'Ankara, Izmir et Istanbul renferme toujours la plus grande partie des industries et des ouvriers. Peu à peu d'autres centres d'industrie se développèrent dans les années 1960 et 1970 : Batman avec la découverte et l'exploitation du pétrole, Iskenderun à cause de l'installation du grand complexe sidérurgique au Sud et Seydischir au Centre pour la même raison, attirèrent des masses de paysans et de journaliers agricoles. Quant à Adana, centre cotonnier et agricole de la côte méditerranéenne, elle garda son caractère traditionnel tout en devenant en même temps un centre industriel avec les investissements des grandes familles dont les « Sabancı », originaires de cette région qui se répandront également dans la région d'Istanbul dans les années 1970. Sur la mer Noire Samsun, grand centre du tabac depuis l'époque ottomane, se développa remarquablement à côté de Trabzon.

En ce qui concerne la participation féminine dans la vie économique et au mouvement ouvrier elle eut une importance de

12. Les gouvernements « kémalistes » de 1923-1950 essayèrent de répartir les investissements d'une façon égalitaire. Le premier plan kémaliste fut appliqué dans une conception d'égalité. Des pôles de développement furent créés en Anatolie : au Sud-Est à Diyarbakir, au Nord-Est à Erzurum et au Centre à Sivas. Les réalisations remarquables au début, restèrent insuffisantes. Par la suite cette politique d'industrialisation échoua totalement. La Deuxième Guerre absorbant la grande partie des ressources étatiques fit un effet négatif sur l'industrialisation en général et sur celle de l'Est en particulier ; d'autre part l'entreprise privée a toujours préféré investir à l'ouest du pays plus proche des ports et de l'Europe et possédant l'infrastructure nécessaire. A l'est du pays les initiatives privées manquaient étant donné sa structure féodale ; les seigneurs féodaux quand ils voulaient investir choisait eux aussi l'ouest.

premier ordre¹³. Le travail féminin était déjà relativement répandu à l'époque ottomane ; dans les années 1910 son taux arrivait à 50 % dans l'industrie du tabac et à 95 % dans le textile. « The Oriental Carpet Manufacture Ltd. » employait 15 000 femmes à cette même époque. Au cours de la Première Guerre mondiale pour remplacer les hommes appelés sous les drapeaux et remédier au manque de main-d'œuvre, des associations telle que l'Association islamique de main-d'œuvre féminine furent constituées. Celles-ci étaient souvent gérées par des religieux musulmans qui s'efforçaient d'inciter les veuves et orphelins à s'engager dans l'industrie.

Après la guerre d'Indépendance et au cours de la Seconde Guerre mondiale, on fit appel de nouveau aux femmes ; ainsi grossit leur nombre dans l'industrie qui de 50 131 en 1937 (15,07 % des ouvriers couverts par le Code du Travail) passa à 56 131 en 1943 (20,46 %).

Parmi les ouvrières, les rapatriées avaient pris une place importante¹⁴.

Aujourd'hui les femmes, tout en restant le pilier des industries du textile et du tabac, s'enrôlent massivement dans les branches de l'alimentation, la sucrerie, les banques et assurances, le commerce, l'administration (bureaux), l'éducation, les services médicaux et sanitaires, et les communications. Nous ne possédons pas de chiffres concernant la répartition des ouvrières par branches. Cependant en se basant sur les chiffres de la Sécurité sociale qui donne le nombre des assurées, on peut voir l'évolution du travail féminin : le nombre des assurées qui est

13. Nous avons déjà eu l'occasion de traiter ces sujets. Cf. : « Les femmes en 1908 » (sera publié dans la revue *Tarih ve Toplum* ; Histoire et Société) ; « La place des femmes au Congrès Economique d'Izmir de 1923 » (sera publié dans *Cumhuriyet Döneminde Türkiye Ansiklopedisi* ; Encyclopédie de Turquie à l'Epoque Républicaine) ; « Le problème féminin : où sommes-nous ? », *Saçak* (Frangé), avril 1984, n° 32-3, pp. 41-44.

14. O. Kemal dans ses œuvres parle souvent des ouvrières bosniaques des usines du textile d'Adana. Cf. par exemple « Cemile » et « Murtaza ». Parmi les rapatriés nous comptons non seulement ceux qui furent échangés dans les années 1920 mais aussi ceux qui quittèrent les villes macédoniennes et balkaniques dès le début des années 1900 et à la suite des guerres balkaniques. Des dizaines de milliers de Turcs émigrèrent vers la Thrace orientale et la région égéenne en raison des événements sanglants d'avant la Première Guerre mondiale.

de 104 278, en 1965, passe à 116 449 en 1971 et monte en flèche à partir de cette date : 135 663 en 1972, 172 035 en 1976 et 198 640 en 1982.

II. Mouvement ouvrier.

1. - Sous l'Ancien Régime.

a) Jusqu'en 1908.

Tout au long de l'histoire ottomane les organisations ouvrières et les arrêts de travail (appelés « tatil-i mesalih », « tatil-i esgal » ou « terk-i hizmet ») furent interdits. Dans un « firman » (décret impérial) du sultan Ahmed III daté de 1729 et intitulé « firman concernant l'ordre et les devoirs des mineurs », des sanctions sont prévues contre tout arrêt de travail. Le devoir des mineurs se résume en une phrase : « Extraire le minerai toute la journée ¹⁵. » Une lecture attentive permet de comprendre que malgré l'interdiction, les mineurs cessaient le travail (le firman en cause est justement promulgué pour leur rappeler les décrets précédents) ; qu'ils envisageaient même d'aller exprimer leur indignation devant les dirigeants du pays et qu'après un arrêt de travail ou une protestation ils se voyaient contraints de quitter leur lieu de travail pour échapper à la répression.

A l'époque des « grandes réformes » du XIX^e siècle, rien ne fut fait en faveur des ouvriers et les interdictions continuèrent jusqu'en 1908 où on introduisit un règlement de Police dont l'article 12 interdisait tout mouvement ouvrier. En outre la première Constitution ottomane de 1876 ne faisait état d'aucun droit social.

Cependant avec la pénétration du capitalisme occidental et l'installation des premières usines impériales un mouvement ouvrier se dessina timidement dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il se traduisit d'abord par des manifestations ludistes (destructions de machines) dans les villes balkaniques et autour d'Istanbul, ensuite par des grèves dès 1872. D'après des

15. Cf. M.S. Güzel « La réglementation de la police de 1845, la censure, les arrêts de travail, les réunions, les émeutes et les associations » in *Süreç* (Processus), 1981-1984, vol. 2, pp. 29-30.

sources de seconde main, le nombre de grèves pendant la période 1872-1908 atteignit 46. A la même époque on voit apparaître des unions ouvrières à caractère syndical, des comités et des associations. Toutes ces organisations plus ou moins clandestines eurent des vies éphémères en raison du despotisme, de la délation et de la répression.

Outre ces tentatives d'organisation il faut retenir de cette époque l'intérêt modeste manifesté par les ouvriers vis-à-vis de la lutte politique. En effet, l'Association des ouvriers ottomans, fondée en 1894 était une organisation mi-syndicale, mi-politique. Elle voulait rassembler les ouvriers des usines d'armement d'Istanbul tout en appelant le peuple à se soulever contre le despotisme. Dans les années 1900, des ouvriers firent partie du « Club du Salut public ».

Vers 1905 l'exploitation abusive et la lutte des ouvriers avaient attiré l'attention du Comité « Union et Progrès » dont certains dirigeants auraient alors cherché l'appui des ouvriers. Il est à noter que les Comités « UP » et les luttes ouvrières évoluaient dans les mêmes villes.

b) 1908-1913 : Première montée des mouvements ouvrier et socialiste.

La « Révolution » jeune turque suscita à travers tout le pays un enthousiasme général, traduit par de grandioses manifestations de soutien au Comité d'Union et Progrès. Les ouvriers qui participèrent d'une manière active aux manifestations, engagèrent peu après leur propre lutte. On assista alors à une explosion sociale et à une éruption du mouvement ouvrier. Du 24 juillet au 31 octobre 1908, plus de cent grèves furent organisées. Toutes les branches d'activité et toutes les villes plus ou moins industrialisées furent touchées. On eut l'impression, au lendemain du 24 juillet 1908 que les villes ottomanes, tirées d'un long sommeil, se mirent en marche. Du jour au lendemain jeunes et vieux, hommes et femmes, ouvriers et paysans, tout le monde descendit dans la rue pour crier « Vive la liberté », et formuler des revendications. L'éclatement d'une telle série de grèves et le développement d'un tel mouvement ouvrier aussi enthousiaste est un signe évident de l'existence d'une classe ouvrière dans l'Empire. C'est au cours de cette période que les

mouvements ouvrier et socialiste se rencontrèrent et se lièrent pour la première fois.

Complètement dépassé par le cours des événements le pouvoir dut intervenir sous la pression des sociétés et chancelleries étrangères : le 8 octobre 1908, le décret sur les « associations (et) les arrêts de travail » fut promulgué. Voté par le Parlement ottoman le 9 août 1909, ce décret devint, avec quelques retouches, la loi sur les arrêts de travail¹⁶. D'après l'article 8 de cette loi « est interdite la constitution de syndicat dans les établissements à caractère social » (dans les services publics). En outre l'article 11 stipulait la dissolution des « syndicats déjà formés avant la promulgation de la présente loi ». L'article premier considérait les « établissements de chemins de fer, de tramways, d'électricité et des ports » comme ayant un « caractère social ».

Simultanément une loi sur les associations¹⁷ fut mise en vigueur tandis qu'un amendement introduisait le droit d'association dans la Constitution.

Le mouvement syndical se développa d'une manière assez significative. Les ouvriers des établissements non couverts par le décret s'organisaient dans des syndicats alors que ceux des « établissements à caractère social » fondaient des associations. On voyait par exemple des syndicats d'ouvriers de la manufacture de tabac ou d'ouvriers du textile à côté des associations de cheminots ou de traminots. Plusieurs organisations virent ainsi le jour au niveau de l'entreprise, de la ville et plus rarement de la région. Plusieurs villes de l'Empire comme Istanbul, Salonique, Izmir, Edirne, Usküp (Skopje), Monastir (Bitolia), etc., furent témoins de cette forme d'évolution syndicale.

Quant aux liens des mouvements ouvrier et socialiste : à Salonique et dans ses environs, la Fédération socialiste ouvrière de Salonique (à prédominance juive) ; dans les villes balkaniques les sociaux démocrates bulgares ; à Istanbul le Parti socialiste ottoman (de H. Hilmi) et quelques organisations socialistes

16. Pour le texte en français, cf. : A. Biliotti et A. Sedad : *Législation ottomane depuis le rétablissement de la Constitution*, tome I, Paris 1912, pp. 275-278.

17. La loi sur les associations de 1909 avec quelques amendements, réglementa jusqu'au 20 février 1947 (date de la promulgation de la première loi sur les syndicats) la vie des organisations ouvrières et jusqu'en 1961 la vie des partis politiques.

grecques s'étaient liées aux ouvriers et à leurs organisations ou avaient formé des organisations ouvrières.

On assista au même moment à la publication de journaux, de revues et de brochures socialistes. Grâce à ces activités, les socialistes réussirent à s'implanter dans une certaine mesure parmi les ouvriers du tabac des villes balkaniques aussi bien qu'anatoliennes, chez les traminots, les cheminots et les employés et ouvriers des transports maritimes de Salonique, d'Istanbul et d'Izmir.

Au cours de cette période, trois événements à signaler : les meetings organisés au cours du mois de juin 1909 à Salonique, Kavala, Drama, Izmir et Edirne pour protester contre les restrictions apportées au droit de grève par le décret. Les meetings organisés au moment où la loi allait être votée, avaient aussi comme objectif de faire pression sur le gouvernement et le Parlement. Deuxième événement : l'initiative de l'Association d'Union ouvrière (organisation des ouvriers de la Régie des Tabacs d'Istanbul), en mars 1911, pour créer une fédération qui renforcerait les relations entre les organisations ouvrières. Enfin, il faut préciser que le 1^{er} mai fut fêté pour la première fois en 1909.

Plusieurs organisations ouvrières de l'époque ont survécu malgré la dictature jeune-turque (1913-1918) et malgré les années de guerre. Elles ont continué leur lutte dans les périodes postérieures : l'itinéraire de l'Association des typographes ottomans est à noter. Fondée en 1909 à Istanbul elle fonctionnait toujours dans les années 1920. Dans les années 1940 elle se transforma d'abord en Association des techniciens de presse d'Istanbul et puis en Syndicat des ouvriers de la presse (Istanbul Basin-Is). Il fut en 1967 un des fondateurs de la DISK (Confédération des syndicats ouvriers révolutionnaires de Turquie). Une partie des leaders, des cadres et des militants ouvriers poursuivit son engagement malgré les dures épreuves, transmettant ainsi ses expériences aux générations suivantes.

2. - 1919-1923 : Deuxième montée des mouvements socialiste et ouvrier .

Dès l'armistice du 30 octobre 1918 les partis d'opposition démantelés en 1913 reprirent leurs activités et de nouveaux

partis virent le jour. Parmi ceux-ci le Parti socialiste de Turquie (PST, l'héritier du Parti socialiste ottoman) et le Parti socialiste ouvrier paysan de Turquie (PSOPT) sont à signaler.

Le PST, d'après son rapport au BSI (Bureau socialiste international¹⁸) aurait réussi à créer plusieurs syndicats à Istanbul ainsi que dans des villes d'Anatolie telles que Konya, Eskisehir, Ankara et en Thrace à Edirne. Toujours selon le même rapport leurs effectifs atteignaient 5 000 membres. Nous savons d'autre part que le PST organisa ou soutint 7 grèves sur les 13 qui eurent lieu à Istanbul¹⁹. La réussite d'une partie de ces grèves, le pragmatisme de son président et son respect envers l'Islam provoqua l'adhésion de centaines d'ouvriers au PST. Le quotidien *Alemdar* du 28 avril 1921 parlait de plus de 17 000 adhérents²⁰. Le PST s'était bien implanté parmi les traminots, dockers, tanneurs, cheminots et les ouvriers des transports maritimes d'Istanbul.

Quant au PSOPT, il fut fondé par les ouvriers et étudiants rentrés d'Allemagne et influencés par les Spartakistes. Dès sa création, il reprit l'idée, lancée en 1911, de fonder une centrale ouvrière et pour y arriver créa l'Association des ouvriers de Turquie.

A côté des syndicats du PST et des organisations du PSOPT, au début de l'été 1922, existaient d'autres organisations ouvrières. Il faut citer par exemple l'Union internationale du travail (UIT) de tendance marxiste et membre du Profintern²¹ et dont la majorité des membres étaient Grecs (certains rentrés en Grèce participèrent à la fondation du Parti communiste de Grèce) et Arméniens. Elle avait trois grands syndicats affiliés : l'Union internationale des ouvriers de la Construction (2 000 adhérents dont 500 Turcs), l'Union internationale des ouvriers marins (1 500 adhérents dont 300 Turcs, le reste en majorité Grecs), l'Union internationale des menuisiers (200 membres également en majorité Grecs).

18. Haupt (1963) : pp. 136-137.

19. Cf. Güzel (1975) : pp. 111-123.

20. O. Sencer : « La classe ouvrière en Turquie » (en turc), ANT (Serment), n° 1, mai 1970, p. 27 ; cf. aussi K. Sülker : *Mouvements ouvriers en Turquie* (en turc), Istanbul, 1973, p. 44.

21. M. Tunçay : *Les courants de gauche en Turquie 1908-1926* (en turc), 2^e éd., Ankara, 1967, p. 155.

D'autres associations qui avaient végété depuis 1913 reprurent leurs activités. Par exemple à Istanbul l'Association des typographes ottomans (à majorité turque), l'Association de la régie des tabacs (environ 1 500 adhérents : Grecs, Arméniens, Juifs et Turcs, avec une majorité de femmes dont 300 Turques). D'autres unions et associations existaient à Izmir, Edirne, Eskisehir, Adana, Zonguldak et Bursa.

En décembre 1922, les commerçants « turcs et musulmans » d'Istanbul voyant arriver la victoire kémaliste, commencèrent à bouger pour prendre leur part du gâteau. Ils fondèrent d'abord l'Union nationale turque de commerce (UNTC) et organisèrent les ouvriers « turcs et musulmans » dans l'Union générale ouvrière d'Istanbul (UGOI) et les artisans dans l'Union des associations d'artisans d'Istanbul (UAAI). Ces trois organisations étaient « destinées à nationaliser le commerce et l'industrie ». D'après Ahmet Hamdi (Basar), secrétaire général de l'UNTC et instigateur de ces organisations nationales, il fallait mener une « guérilla contre les intérêts des minorités²² ». C'est pourquoi l'UGOI était surtout organisée dans les sociétés étrangères et n'hésitait pas à y déclencher des mouvements de grèves. Cette « union ouvrière » luttait aussi contre les syndicats et associations socialistes. Elle a tout fait pour empêcher la réalisation d'une centrale ouvrière sous l'égide du PSOPT. Elle affichait ouvertement sa soumission à l'UNTC et au gouvernement kémaliste.

Le Congrès économique d'Izmir, réuni au début de 1923²² dans lequel les ouvriers étaient représentés par une centaine de délégués permit à ceux-ci d'échanger leurs idées et leurs expériences. En effet c'est la première fois que des ouvriers venus de toute la Turquie se rencontraient. A la fin du Congrès, ils décidèrent de fonder une organisation ouvrière au niveau national : l'Union générale ouvrière de Turquie. Mais le gouvernement kémaliste, prétextant que la loi sur les associations de 1909 ne le permettait pas, refusa de la reconnaître et l'em-

22. Cf. G. Okçün : *Le Congrès économique de Turquie, Izmir - 1923*, (en turc) Ankara, 1971 ; et nos deux articles : « La politique sociale et les congrès économiques », *Bilim ve Sanat*, novembre 1981, n° 11, pp. 29-36 ; « Les "Principes économiques du Groupe ouvrier" au I^{er} Congrès économique et ses prolongements », *Bilim ve Sanat*, décembre 1981, n° 12, pp. 43-49.

pêcha de fonctionner. Ainsi jusqu'à la fondation de la Türk-Is en 1952, la classe ouvrière de Turquie resta privée d'une centrale ouvrière nationale. De fait, les ouvriers d'Istanbul, Izmir, Adana, Bursa, Eskisehir, Zonguldak et Balya-Karaaydin restèrent organisés au niveau d'entreprises dans les associations et au niveau local ou régional dans les unions. En 1924,

les ouvriers du chemin de fer d'Orient (ligne Istanbul-Edirne) firent scission de l'UGOI qui suivait les instructions du gouvernement et fondèrent l'Association pour la promotion ouvrière (Amele Teali Cemiyeti). Jusqu'à son interdiction en 1928 cette association joua un rôle important dans les grèves et manifestations ouvrières de son époque. Plusieurs de ses cadres et dirigeants continueront leur lutte par d'autres moyens et seront en 1946 et 1947 les premiers à fonder des syndicats. Parmi ceux-ci deux sont particulièrement à signaler : Uzeyir Avni Kuran et Yusuf Sidal²³. Kuran est né à Vistin (en Yougoslavie) en 1890 et a émigré par la suite en Turquie. Il était délégué ouvrier au cours de la grève à la Société du Chemin de Fer d'Orient en novembre 1923. En 1924 il est fondateur de l'Association des ouvriers de la même société et de l'association pour la promotion ouvrière. En 1929 il est président de l'association des tramways d'Istanbul. En 1947, avec Y. Sidal, il est fondateur du syndicat des ouvriers de la métallurgie d'Istanbul (Maden-Is). (Ce syndicat deviendra, en 1967, un des éléments de la DISK). En septembre 1950 Kuran fonda le Parti ouvrier démocrate et en devint le vice-président. Candidat aux élections législatives de 1954 à Istanbul, il obtint 1 100 voix. Un autre dirigeant de l'association pour la promotion ouvrière, Rifat Benli était candidat indépendant aux élections législatives de 1957 à Istanbul.

Le POD avait des liens avec certains jeunes dirigeants syndicaux d'Istanbul, notamment avec I. Güzelce. Celui-ci, qui était à l'époque secrétaire général du syndicat des ouvriers de la Presse, fut élu en 1975 le secrétaire général de la DISK. Jusqu'à sa mort en avril 1976, Güzelce y joua un rôle déterminant.

La période de 1919 à 1923 fut la deuxième au cours de

23. Pour leur biographie cf. M.S. Güzel : *Les organisations ouvrières en Turquie (1940-1950)*, Thèse d'Etat non-publiée, Ankara, 1982, pp. XIV-XVII.

laquelle on assista au développement du mouvement socialiste, au sein de la classe ouvrière, stoppé par les kémalistes cette fois. La politique des kémalistes vis-à-vis des socialistes et communistes de Turquie, tolérante pendant un certain temps (l'aide militaire et morale active de l'URSS y était pour beaucoup), se fit répressive après l'assassinat de quinze dirigeants du Parti communiste de Turquie en janvier 1921 et la dissolution de plusieurs organisations de résistants de gauche. Une fois leur succès militaire et politique assurés et reconnus par le traité de Lausanne du 24 juillet 1923, les kémalistes réprimèrent tous les partis et syndicats de tendance socialiste. Sur ce point comme sur tant d'autres, le mouvement kémaliste se révéla comme l'héritier du mouvement Jeune Turc.

3. - 1924-1939 : Période républicaine.

Cette période peut être appelée « période noire » de l'organisation ouvrière. A la suite de la révolte des Kurdes en 1925, la loi dite du « Maintien de l'ordre » fut promulguée le 4 mars 1925 et toute opposition muselée.

Dans les années 1930 et parallèlement à sa politique économique dirigiste, le pouvoir kémaliste voulut organiser les ouvriers sous son contrôle pour deux raisons : a) s'opposer à la prise de conscience de classe parmi les ouvriers dont le nombre augmentait sans cesse et contenir les aspirations ouvrières ; b) empêcher le développement d'organisations ouvrières clandestines (dans les années 1930 le PCT était particulièrement actif à Izmir et à Istanbul et en 1932 on venait d'arrêter des ouvriers communistes organisés dans un syndicat à Izmir). Comme Izmir était un pôle d'agitation ouvrière, ce fut d'abord dans cette ville que le PRP (Parti républicain du peuple) appliqua sa politique ouvrière associative par l'intermédiaire de son « Bureau ouvrier ». Au cours de l'année 1934, il regroupa par métier, ouvriers et artisans dans une même association : « l'Union des ouvriers et des artisans » vint coiffer l'ensemble.

Cette politique échoua rapidement à Izmir et se heurta dès le début à l'opposition des ouvriers d'Istanbul. Par la suite le PRP changea de politique et choisit l'arme de l'interdiction. En effet la loi sur les associations fut amendée en 1938 et « les associations poursuivant des buts en vue de défendre les inté-

rêts d'une famille, d'une communauté, d'une race, d'un sexe ou d'une classe sociale » furent interdites. Cet amendement était anticonstitutionnel, car l'article 70 de la Constitution reconnaissait le droit d'association.

Ainsi la classe ouvrière de Turquie, démunie de toute organisation et des droits sociaux subit la première les conséquences de l'exploitation aggravée par la Seconde Guerre mondiale.

4. - 1940-1950 : Création de syndicats officiels.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale l'état de siège fut décrété et resta en vigueur jusqu'au 19 décembre 1947 dans les départements de la Thrace et des Détroits. D'un autre côté, le gouvernement par l'ensemble des décrets et lois de « protection nationale » régla directement la vie économique et sociale. Pour la classe ouvrière, l'ensemble de ces lois et de leur application se traduit par :

L'interdiction de toute organisation ; le travail forcé dans les mines (notamment dans la région minière de Zonguldak), les transports et l'agriculture ; l'augmentation de la durée du travail de trois heures par jour et la suppression du repos hebdomadaire ; l'appel aux femmes et aux enfants dans un grand nombre d'établissements industriels ; l'augmentation du nombre des ouvriers (le nombre des ouvriers soumis au Code du Travail passa de 265 341 en 1937 à 274 277 en 1943 ; la diminution du pouvoir d'achat des ouvriers.

La guerre terminée, les classes dominantes cherchèrent à s'emparer directement du pouvoir politique et à se débarrasser de la bureaucratie civile et militaire. Le Parti démocrate (PD) fondé le 7 janvier 1946 répondait à ce but. Profitant de la situation, il sut rassembler en son sein toutes les couches sociales, aussi bien les ouvriers et les employeurs, les paysans et les propriétaires fonciers, les intellectuels et les employés, que les minorités (Kurdes, Arméniens, Juifs et Grecs). Pour s'assurer du soutien des ouvriers il prévoyait dans son programme le droit d'association et de grève. Ainsi beaucoup d'ouvriers le considéraient comme le leur et votaient pour lui.

Quant au PRP, il décida de libéraliser la vie politique d'où le passage au multipartisme, et de satisfaire certaines reven-

dications ouvrières d'où la promulgation de plusieurs lois sociales. Un ministère du Travail fut créé dès 1945. Le 5 juin 1946 le pouvoir modifia la loi sur les associations et rendit possible la création des organisations politiques et syndicales. Cela provoqua une véritable explosion sociale, comme en 1908. Une douzaine de partis virent le jour jusqu'à la fin de 1946 et des centaines d'associations recouvrirent le pays. Parmi les partis politiques deux retiennent l'attention : le Parti socialiste de Turquie et le Parti socialiste ouvrier et paysan de Turquie. Le deuxième se présentait comme l'organisation légale du PCT. Ces deux partis, dès leur fondation s'intéressèrent aux ouvriers, créèrent des syndicats à Adana, Ankara, Eskişehir, Istanbul, Izmir, Izmit, Zonguldak, Bursa, Konya, Samsun. Le PST organisait les ouvriers d'une branche d'activité au niveau national. Le PSOPT avait choisi un autre modèle d'organisation : syndicat d'entreprise, union des syndicats au niveau urbain, et une confédération au niveau national²⁴.

A côté des syndicats créés sous l'égide des partis socialistes les vieilles associations se réveillaient et de nouvelles associations se constituaient. Les syndicats et partis politiques attirèrent en peu de temps beaucoup d'ouvriers. A Istanbul plus de 10 000 ouvriers adhérèrent au PSOPT en quelques jours. Le PST surtout à Izmir et le PSOPT particulièrement à Istanbul et à Ankara, firent preuve d'un grand dynamisme : publications, conférences, séminaires, manifestations, etc. Ecrasés par les mauvaises conditions de vie et de travail des années de guerre, les ouvriers accouraient vers les partis et les syndicats socialistes.

Le pouvoir prit peur devant ce déferlement social et politique. Le 16 décembre 1946, six mois après la « libéralisation », les partis socialistes furent interdits sur l'ordre du commandement de l'état de siège d'Istanbul, leurs dirigeants arrêtés, leurs publications saisies tandis que les activités de tous les syndicats étaient suspendues. Puis le PRP sentit le besoin de promulguer une loi sur les syndicats.

Lors des débats sur cette loi syndicale, le PD critiqua le projet du gouvernement et insista sur la nécessité de reconnaître le droit de grève. Le ministre du Travail lui opposa

24. Cf. Güzel (1982) : pp. 100-115 et pp. 307-341.

la nature du régime turc qui fait de l'Etat « un arbitre entre les classes sociales pour résoudre les différends ²⁵ ».

La loi fut votée le 20 février 1947. Elle ne favorisait pas le libre développement du mouvement syndical. Résumons ses principales dispositions : définition des syndicats comme de simples associations ; interdiction de grève et de toute activité politique (interprétée d'une manière large, cette clause muselait les syndicats) ; détermination stricte des objectifs syndicaux ; contrôle administratif très rigide ; limitation du montant de la cotisation (120 LT par an), autorisation gouvernementale pour l'affiliation internationale, etc. Se voyant contraint de promulguer cette loi le législateur avait voulu garder un droit de regard sur toutes les activités des syndicats et les affaiblir pour mieux les mettre à la merci des pouvoirs publics.

De plus sa promulgation deux mois après la vague de répression contre les syndicalistes et militants ouvriers n'incitait guère les ouvriers à fonder des syndicats. La méfiance d'une partie des ouvriers vis-à-vis du PRP était totale. La prolongation de l'état de siège n'était pas non plus un encouragement. Devant ces réticences, le PRP prit l'initiative de créer ses propres syndicats. Son but était double : d'abord il voulait montrer au monde occidental qu'il existait des syndicats en Turquie et pour l'opinion publique turque il croyait ainsi répondre aux accusations des partis d'opposition et satisfaire certaines revendications ouvrières. « Démocratie » oblige.

Le PRP encouragea les ouvriers qui lui étaient favorables à la formation des syndicats en utilisant ses « Bureaux ouvriers » et les dirigeants des entreprises d'Etat qui apportèrent les fonds nécessaires.

Après la levée de l'état de siège à la fin de 1947, les ouvriers du secteur privé formèrent des syndicats indépendants du PRP. Dans ce secteur les patrons respectaient beaucoup moins les lois sociales que les directeurs généraux des entreprises d'Etat, ce qui conduisait les syndicats à être plus radicaux dans le secteur privé. Dès lors on vit des syndicats officiels dans le secteur

25. *Ibid.*, p. 306. Il faut aussi souligner l'hypocrisie du PD, car pendant dix ans de son pouvoir, il refusa à peu près par les mêmes arguments, de reconnaître le droit de grève et le sortit de son programme au lendemain de sa victoire électorale.

public et nationalisé, alors que, de plus en plus virulents, les syndicats se développaient dans le secteur privé.

De son côté, le PD fonda ses propres syndicats à partir de 1949, qui deux mois avant les élections du 14 mai 1950 créèrent leur propre union à Istanbul. Celle-ci, opposée à l'Union des syndicats ouvriers d'Istanbul pro-PRP, amenait au sein du mouvement syndical la rivalité et la division du monde politique.

Une grande partie des syndicats apparus entre 1947 et 1950 était bien l'œuvre des partis politiques alors que la loi interdisait d'avoir des relations organiques avec les partis. Mais, nous semble-t-il, dans l'esprit du législateur et de deux grands partis de l'époque, ce que l'on cherchait à interdire aux syndicats, c'était de mener une action politique en faveur de la classe ouvrière et du socialisme.

En 1947, 49 syndicats regroupaient 33 000 ouvriers ; en 1952, 148 syndicats, 16 unions et fédérations et une confédération rassemblaient 130 000 ouvriers. Ce qui représentait 26,6 % du total des ouvriers soumis au Code du Travail.

5. - 1950-1960 : la Fondation de la Türk-İs et le mouvement ouvrier.

A partir de la prise du pouvoir par le PD en 1950, les Etats-Unis s'intéressèrent de très près à tous les aspects de la vie turque et entre autres au mouvement syndical ²⁶. A partir de 1951 des dirigeants syndicalistes américains, français (R. Lafond de la FO), belges, vinrent à Istanbul pour expliquer l'utilité d'une confédération, pour dissiper tout soupçon vis-à-vis de son affiliation à la CISL, et pour insister sur l'aide qu'apporteraient les organisations internationales.

26. L'influence étrangère s'était déjà manifestée sur le mouvement syndical. En effet, en 1923, les syndicalistes anglais, Mac Donald en tête, vinrent à Istanbul et prirent contact avec l'Union Générale Ouvrière d'Istanbul. Mais ceci ne donna pas de résultat, étant donné l'interdiction de toute manifestation syndicale dès 1924. Cf. Sütker (1973), p. 157. Après la Deuxième Guerre mondiale le Ministère du travail d'Angleterre mit à la disposition du ministère du Travail de Turquie deux de ses spécialistes : H. Stevens et C.H. Lefébure qui participèrent à l'élaboration de plusieurs projets de loi et particulièrement la loi sur les syndicats.

Peu de temps après, la Türk-Is tint son premier congrès, en présence du ministre du Travail, des représentants de l'OIT, de la CISL, de l'AFL-CIO et de la GSEE grecque. La Türk-Is, dès sa fondation, refusa la conscience de classe et donna le primat absolu à la négociation collective. Plusieurs aspects du syndicalisme pragmatique, qu'il s'agisse de la collaboration avec le gouvernement ou de limitation de l'action syndicale aux seules conventions collectives, étaient mis en relief dans ses statuts. En effet, créée avec l'aval d'un gouvernement de droite et avec les soins des syndicalistes américains, la Türk-Is était, à ses débuts, l'image d'un syndicalisme pragmatique, nationaliste, anticommuniste et laïc.

Les relations avec les syndicats américains allèrent en se multipliant. Des dizaines de syndicalistes et d'ouvriers « susceptibles de devenir des leaders » furent envoyés aux USA pour suivre des cours et faire des recherches et revinrent avec le syndicalisme américain dans leurs bagages. Le rapprochement entre la Türk-Is et l'AFL-CIO et la CISL se développa parallèlement à l'emprise américaine grandissante. « L'éducation ouvrière américaine » fut appliquée en Turquie même à tous les nouveaux adhérents des syndicats de la Türk-Is. Un collège de la Türk-Is, plusieurs « projets de recherche » furent mis en route. Ce qui poussa certains « diplomates » américains à faire des prévisions sur l'avenir du mouvement ouvrier en Turquie. En effet, fort des succès remportés dans le pays, l'ancien attaché du Travail américain à Ankara, B.H. Miller, formulait l'espoir que le modèle syndical américain continuerait à exercer son influence non seulement sur la politique de la Türk-Is, mais aussi sur celle de la DISK dont les fondateurs auraient fait leurs premières armes de syndicalistes dans des organisations prônant la « conscience de salaire²⁷ ». Mais ce modèle américain ne pouvant s'imposer, étant donné les différences politiques et socio-économiques entre les USA et la Turquie, un syndicalisme plus radical se précisa au sein de la Türk-Is dès 1960 et donna naissance à la DISK en 1967.

De leur côté les patrons aussi commencèrent à s'organiser.

27. Cf. Bruce H. Millen : « Factions of the Turkish labor movement differ over political role », *Monthly Labor Review*, US Dep. of Labor, June 1969.

Ainsi en 1960 1 150 employeurs étaient affiliés à 33 syndicats et avaient leur union.

Si l'on tente de résumer les caractéristiques de la vie syndicale de cette époque en quelques points on remarque :

a) Qu'une intense activité dans l'éducation syndicale se développa grâce à l'aide de l'AID (Agence pour le Développement international) de l'AFL-CIO et de la CISL.

b) Que la grande partie des organisations ouvrières menèrent une politique pragmatique et se laissèrent manipuler par le pouvoir politique du PRP d'abord et du PD ensuite, ce qui créa surtout chez les dirigeants de la Türk-Is l'habitude de s'en remettre aux « bonnes intentions » du pouvoir politique.

c) Que les syndicats se dirigèrent vers des activités de caractère social telles que l'organisation des fêtes de mariage, de circoncision, des soirées, des jubilés, etc.

Quelques contrats collectifs furent signés tandis que de rares grèves se déroulèrent en dehors des syndicats.

6. - 1960-1967 : la réorganisation de la Türk-Is et la scission.

Le coup d'Etat du 27 mai 1960 fut suivi par un autre au sein de la Türk-Is. Les dirigeants de la confédération, à commencer par son président, accusés d'avoir noué des relations poussées avec le pouvoir déchu furent évincés par leurs collègues. Il est vrai qu'à partir de 1956, la Türk-Is était prise en main par les partisans du PD. Mais il est non moins vrai qu'une partie des dirigeants confédéraux avait commencé à flirter avec les chefs militaires et l'aile civile de la junte. Au cours de son quatrième congrès en novembre 1960, la direction fut réaménagée à l'image du pouvoir militaire. La junte montrait ouvertement sa sollicitude envers les syndicalistes : ainsi la liberté syndicale, entravée depuis 1956, fut rétablie dès le début du coup d'Etat et la Türk-Is reçut l'autorisation de l'affiliation à la CISL.

Avec le 27 mai 1960, une nouvelle période semblait s'ouvrir pour le mouvement ouvrier. Les syndicats n'étaient plus bannis comme autrefois ; mieux encore, ils étaient considérés comme des éléments fondamentaux de la démocratie. Des syndicalistes étaient représentés à l'Assemblée constituante par six des leurs.

(Dans « l'Assemblée consultative » créée après le dernier coup d'Etat, les ouvriers eurent seulement deux représentants.)

Toute cette sympathie n'était pas désintéressée. Une partie des militaires cherchait apparemment à s'assurer du soutien des syndicalistes ; à notre avis pour deux raisons : a) se créer une base sociale et b) canaliser le mouvement ouvrier à leur guise. Il est à noter que dès le lendemain du coup d'Etat, certains chefs militaires voulurent créer un « parti ouvrier » et que l'aile civile de la junte, composée des intellectuels kémalistes de gauche s'insèrent dans l'appareil confédéral de la Türk-Is.

Enfin l'Assemblée constituante accepta d'intégrer les droits sociaux dans la constitution et de définir la République de Turquie comme « un Etat respectueux des droits de l'homme, démocratique et fondé sur la justice sociale ». Pour la première fois le droit de grève et le droit syndical étaient constitutionnellement reconnus. Dès la dissolution de la junte, le 24 octobre 1961, des grèves et des manifestations furent organisées un peu partout. Ce qui frappe dans ces mouvements, c'est leur caractère politique. A côté des revendications purement économiques, ils avaient tous le même objectif fondamental : la promulgation immédiate des lois sociales promises par la Constitution. Sous la pression des manifestations ouvrières et des mouvements de grèves de 1961-1962, elles furent finalement votées le 24 juillet 1963.

La loi n° 274 sur les syndicats présentait certaines nouveautés par rapport à celle de 1947. Nous en précisons les plus importantes : le droit syndical était reconnu à tous les travailleurs ; les organisations syndicales étaient libres de s'affilier aux organismes ouvriers internationaux ; la cotisation était laissée aux décisions de chaque syndicat, etc.

Le nombre des syndiqués passa de 282 967 en 1960 à 834 680 en 1967 et à 2 362 787 en 1971 d'après le ministère du Travail. D'après l'ONP les syndiqués sont 1 200 000 en 1971 et représentent 29,5 % de la population salariée.

Au sein de la Türk-Is, plusieurs changements :

- a) la priorité donnée à l'organisation au niveau de branches d'activité afin de créer des syndicats bien centralisés ;
- b) les contacts avec les organisations ouvrières occidentales (CISL, AFL-CIO) et avec l'Histadrut (confédération ouvrière d'Israël). Les syndicats américains envoyèrent certains de leurs

spécialistes pour participer à la réorganisation des syndicats turcs.

Les aides matérielles et financières des organisations étrangères augmentèrent dès 1960 et furent versées directement à la Türk-Is²³.

Lors de son congrès en 1964 à Bursa, la Türk-Is adopta une ligne nommée la « politique au-dessus des partis ». Selon ce principe les syndicats ouvriers ne pouvaient et ne devaient pas avoir d'orientation politique. Cette ligne consistait en une version à la turque des « non-partisanship politics » du syndicalisme américain²⁹. Les syndicalistes conservateurs, proches du Parti de la Justice (PJ, héritier du PD) devinrent majoritaires au sein des organes de décision pendant ce congrès. De ce fait, la Türk-Is afficha de plus belle sa ligne nationaliste et anti-communiste en proclamant le 24 juillet (jour de mise en vigueur de deux lois sociales) comme « fête ouvrière » ; à la place du 1^{er} mai.

Au cours des années 1961-1966, la Türk-Is se désolidarisa de plusieurs mouvements de grève, notamment de ceux dirigés par les syndicalistes fondateurs du POT. Elle alla jusqu'à dénoncer certains de ceux-ci et organiser des meetings anticommunistes.

En 1965, avec la victoire électorale du PJ sur la liste duquel plusieurs dirigeants de la Türk-Is sont élus, le virage à droite de la Türk-Is devint irréversible. A partir de ce moment la Türk-Is chercha toutes les occasions d'exclure de son sein les syndicats radicaux. Un syndicalisme pragmatique et apolitique, partisan d'une intégration totale du mouvement syndical dans le système capitaliste, avait besoin d'une « épuration » des syndicats jugés plus à gauche. L'occasion se présenta en 1966 et la Türk-Is expulsa provisoirement cinq de ses syndicats jugés

28. Aides obtenues entre 1960-70, d'après les rapports financiers de la Türk-Is : AID = 13 447 614 Lt ; OCDE = 382 076 Lt ; CISL = 733 055 Lt. Le montant de l'apport de l'AID atteint la presque totalité des cotisations de la Türk-Is qui est de 13 544 926 Lt pour la même période.

29. Cf. A. Isikli : *Le Syndicalisme et la politique*, (en turc), 3^e éd. Istanbul, 1979, pp. 343-474. A propos des relations syndicats — partis politiques, cf. aussi : K. Sülker : *Les syndicalistes et la politique*, (en turc), Istanbul, 1975.

« coupables de ne pas avoir suivi les consignes de la confédération ». Trois d'entre eux : les syndicats des ouvriers de la métallurgie (Maden-Is), de la presse (Basin-Is) et du caoutchouc (Lastik-Is) créèrent donc le 13 février 1967 la DISK avec la participation des syndicats des ouvriers de l'alimentation (Gıda-Is) et des mines de Zonguldak (Zonguldak Maden-Is). Les présidents des quatre premiers syndicats cités plus haut étaient en même temps fondateurs du POT, représenté en 1965 à l'Assemblée nationale avec quinze députés parmi lesquels figuraient les présidents de Lastik-Is et de Gıda-Is. On voit là les liaisons organiques entre le POT et la DISK.

La DISK qui, au début, regroupait à peine 40 000 ouvriers incriminait la Türk-Is, quant à la Türk-Is elle attaquait sans merci le POT et la DISK, les accusant d'être des « communistes et de pions de Moscou ». Pour les dirigeants de la Türk-Is soutenir le POT signifiait « pousser de nos propres mains la patrie dans l'abîme ».

7. - 1967-1980 : la DISK et le mouvement ouvrier.

Avec la fondation de la DISK, le mouvement ouvrier se démarqua d'une manière sensible des périodes précédentes. L'apparition de syndicats DISK combatifs et virulents influença nettement le cours des mouvements sociaux. Des grèves éclatèrent, accompagnées d'occupation d'usines ; on assista à des protestations ouvrières contre les syndicats Türk-Is, critiqués même par leurs propres adhérents. Tous ces développements ainsi que l'évolution rapide de la DISK qui atteignait 100 000 adhérents en 1970 firent peur à la Türk-Is, au patronat et au pouvoir du PJ. Ceux-ci voulurent empêcher l'implantation et le développement de la DISK. Mais la riposte de la classe ouvrière ne se fit pas attendre : les 15 et 16 juin 1970, alors que le projet de loi était discuté au Parlement, les ouvriers se mirent en grève et manifestèrent : 100 000 personnes à Istanbul, plusieurs milliers à Izmir et à Ankara. A la suite de quoi l'état de siège fut décrété dans les départements d'Istanbul et de Kocaeli. Les dirigeants et plusieurs militants et délégués de la DISK furent emprisonnés. Mais grèves et manifestations continuèrent. La montée des luttes avait atteint un tel degré qu'un des buts du

coup d'Etat du 12 mars 1971 fut justement d'y mettre fin. Après ce coup de force, la DISK ne fut pas interdite bien que plusieurs de ses dirigeants furent encore une fois emprisonnés.

Les activités syndicales suspendues jusqu'aux élections d'octobre 1973 reprirent à cette date. La DISK se lia au mouvement social-démocrate existant au sein de la Türk-Is à la fin de 1970. En effet, parallèlement au tournant social-démocrate pris par le PRP plusieurs syndicats Türk-Is avaient eux aussi opté pour la même voie et revendiquaient l'alliance avec le PRP. Ne pouvant infléchir les dirigeants conservateurs et pro-PJ de la Türk-Is, quelques-uns de ces syndicats firent scission et après hésitation s'affilièrent à la DISK, alors que cette dernière commençait à appeler à voter en faveur du PRP dès janvier 1975. Ainsi un des syndicats socio-démocrates les plus puissants de la Türks-Is, Genel-Is (services municipaux, fort de 100 000 membres) démissionna en août 1975 et adhéra à la DISK en juin 1976.

A partir de 1973 et plus particulièrement de 1975, d'autres syndicats aussi adhèrent à la DISK³⁰. La DISK se réorganisait en multipliant ses unions locales et régionales ; ses syndicats affiliés prenaient pied dans tout le pays. Ainsi la DISK dont « l'implantation était limitée auparavant aux bords de la mer de Marmara », s'ouvrait vers l'Anatolie. Genel-Is et Maden-Is jouèrent le rôle de locomotive en facilitant son implantation dans presque toutes les villes du pays. Les dirigeants de la DISK parlaient de 600 000 adhérents en 1978.

Elle multipliait aussi ses contacts avec les syndicats étrangers, en particulier avec ceux des pays musulmans (Algérie, Syrie, Irak, Egypte, Liban) et des pays de l'Est (URSS et Bulgarie en tête). En Europe occidentale elle s'était liée avec la CGT française et la CGIL italienne, puis avec la FSM tandis que plusieurs de ses syndicats adhéraient aux fédérations internationales de cette même organisation³¹.

A la suite de la formation du premier gouvernement du « Front nationaliste » en 1975, on vit apparaître des syndicats

30. Par exemple : « Tekstil, Petkim-Is, Baysen-Is, Oleyis, etc. » Cf. *Rapport d'activité de la DISK présenté au 6^e Congrès* (en turc), Istanbul, 1977, pp. 245-262.

31. Cf. *ibid.*, pp. 191-210 et *Vive la DISK* (en turc), Istanbul, 1977, pp. 267-317.

« nationalistes » et des syndicats « islamistes ». Les premiers, liés au Parti d'Action nationaliste (extrême droite) se regroupèrent en une « Confédération des syndicats ouvriers nationalistes » (MISK) tandis que les seconds, proches du Parti du Salut national (intégriste) créaient leur confédération ouvrière islamiste (Hak-Is). Ces syndicats croupions s'efforcèrent de trouver des adhérents dans les entreprises dépendantes des ministères dirigées par « leurs » ministres. Chacune regroupait, en 1980, environ trente ou quarante mille membres³².

A partir de 1975 les manifestations ouvrières et les grèves prirent une couleur politique marquée : meetings « pour les droits et libertés démocratiques », « contre les Cours de Sûreté de l'Etat », « contre le danger fasciste » tandis que pour la première fois depuis un demi-siècle le 1^{er} mai était commémoré en 1976 ; les travailleurs de tout le pays réalisèrent une des plus grandes manifestations dans l'histoire de la Turquie.

La puissance de la DISK allant grandissant, les forces occultes, les services secrets ainsi que les nervis fascistes entrèrent en action : le 1^{er} mai 1977 fut noyé dans le sang. Sur la place de Taksim au centre d'Istanbul, on massacra 36 personnes ; l'assassinat des leaders et militants de la DISK, l'attaque des piquets de grève étaient devenus monnaie courante pendant cette période ; certains patrons organisaient leurs propres milices. Le point culminant de cette croisade fut l'assassinat, le 22 juillet 1980 de K. Türkler, président de la DISK depuis sa fondation jusqu'à 1977.

Après le dernier coup d'Etat, la DISK fut interdite et tous ses dirigeants emprisonnés. Ainsi on mettait fin, une fois de plus, à l'évolution d'un syndicalisme libéré des pouvoirs publics et des partis politiques traditionnels.

En 1980 la Türk-Is, substantiellement aidée par l'AID, l'OCDE, İFAL-CIO, l'AAFLI et la CISL, soutenue ouvertement par les autorités et forte de 800 000 adhérents (ses dirigeants parlaient d'un million et demi), composés surtout des ouvriers relativement aisés des entreprises étatiques, était organisée dans le secteur public (mines, transports ferroviaires, sucrerie, éner-

32. Les activités de la MISK suspendues après le dernier coup d'Etat furent autorisées en mai 1984. Quant à la Hak-Is, elle continua ses fonctions sans trop d'ennuis.

gie, travaux publics, etc.). Elle présentait tous les aspects d'une administration bureaucratique où tout vient d'en haut. Cette confédération n'hésita pas à accorder à son secrétaire général l'autorisation d'occuper le poste de ministre de la Sécurité sociale dans le gouvernement militaire de 1980-1983³³.

Quant à la DISK, forte d'environ 400 000 adhérents, elle était, en 1980, surtout organisée dans le secteur privé, particulièrement dans les sociétés multinationales. Néanmoins elle réalisait une importante percée dans le secteur public grâce à un de ses plus forts syndicats, Maden-Is, organisé dans la métallurgie. Avec l'adhésion du syndicat Genel-Is, en 1976, elle avait eu le monopole dans les services municipaux. Elle avait noué des relations avec la plupart des organisations politiques de gauche.

Conclusion.

Pendant de longues années et particulièrement à partir du coup d'Etat du 27 mai 1960 plusieurs intellectuels de gauche ont considéré l'Armée comme « l'avant-garde du progrès ». Or, après le 27 mai 1960, aucun changement de classe, ni de structure sociale ne vit le jour ; même la composition du Parlement resta inchangée. Certes, en 1960, les élites militaires et civiles d'opposition s'étaient élevées contre la bourgeoisie industrielle mais ce n'était plus le cas ni en 1971 ni en 1980. Car par l'intermédiaire de l'OYAK (caisse d'entraide de l'Armée³⁴), les chefs militaires s'étaient intégrés dans le système capitaliste dont ils se sont révélés les meilleurs défenseurs en 1971 ainsi qu'en 1980. « Les militaires se sentaient plus proches » de la bourgeoisie industrielle « dont le système de valeur est voisin du leur³⁵ ». Ainsi il est aujourd'hui évident que l'Armée ne peut jouer de rôle « novateur ». La responsabilité de changer radicalement la structure de la Turquie ne revient-elle pas à la classe ouvrière, seule force novatrice ?

Depuis un certain temps on voit qu'une partie importante

33. Ce qui poussa la CISL à suspendre l'affiliation de la Türk-Is.

34. OYAK, fondé en 1961 avec un capital plutôt modeste, est devenu au cours des années un des plus grands holdings du pays.

35. A. Kazancıgil : « La participation et les élites en Turquie. » *Revue française de sciences politiques*, vol. XXIII, N° 1, fév. 1973, pp. 31-32.

des élites civiles se soumettent également à l'oligarchie industrielle. Cette dernière ayant le pouvoir économique domine actuellement la scène politique et sociale. De ce fait, le fameux fantôme kémaliste, c'est-à-dire l'Etat-arbitre n'a-t-il pas perdu son sens ? Enfin, n'est-il pas intéressant de souligner que l'actuel chef du gouvernement T. Ozal était, il y a quelques années, le président du syndicat des employeurs de la métallurgie ? En outre, plusieurs de ses ministres étaient cadres ou conseillers dans des holdings privés.

Les militaires continuent à se considérer comme les authentiques héritiers du kémaliste ; mais aujourd'hui, au niveau économique et social, on est très loin de l'étatisme et du paternalisme kémalistes ; l'Etat n'est plus arbitre, il soutient ouvertement l'oligarchie industrielle contre la classe ouvrière. Alors qu'à tous les niveaux de l'économie du pays règne le libéralisme, les gouvernements militaires ou civils appliquent un système autoritaire dans les relations professionnelles. Or, avant le coup d'Etat du 12 septembre 1980, un système plus libéral existait dans la vie sociale. Essayons d'expliquer en quelques points les caractéristiques du système turc des relations professionnelles d'avant 1980 :

a) *Le cadre d'action* était souvent l'entreprise et quelquefois un groupe d'entreprises. Les négociations ainsi que les grèves étaient en leur quasi totalité menées dans ce cadre limité. La convention collective de branche d'activité était rarissime. L'accord social conclu en 1978 entre le gouvernement social-démocrate et la Türk-Is resta lettre morte.

b) *Le cadre juridique* des relations professionnelles était constitué par les lois du Travail (différentes suivant qu'il s'agit de l'Industrie, de la Marine ou de la Presse), ainsi que par les lois de 1963 sur les syndicats, la grève, les conventions collectives et le lock-out. Le Code civil, le Code des obligations, la loi sur les associations et celle sur les manifestations et réunions publiques étaient appelés à remplir les vides des lois spéciales. Il faut insister sur le décalage qui existait entre la législation et la pratique ainsi que sur les carences de l'Inspection du Travail. Il faut ajouter que l'Etat intervenait par plusieurs procédures, que ce soit pour la fixation des salaires minima et pour la suspension des grèves ou pour l'interdiction ou la dissolution des syndicats.

c) La loi de 1963 sur la grève, les conventions collectives et le lock-out était (est toujours) conçue de telle manière que les conflits survenaient le plus souvent au moment où une nouvelle convention collective était discutée ; ce qui est aussi le cas aux USA et en RFA. Ceci montre l'influence de ces deux pays sur la législation sociale turque, sous-produit de la domination économique.

d) Une partie très importante du patronat refusait (et refuse toujours) d'avoir un syndicat chez lui, et essayait d'engager une main-d'œuvre non-syndiquée et docile. La grève en tant que telle n'était pas bien vue d'où sa quasi interdiction par les nouvelles lois de 1983. Depuis les années 1970 le patronat menait une politique acharnée visant à l'élimination de la DISK. En particulier le MESS (syndicat d'employeurs de la métallurgie) engageait une lutte sans merci contre le syndicat Maden-Is, un des piliers de la DISK. Les employeurs organisés au sein d'une confédération, font entendre aussi leur voix par d'autres organisations patronales comme la TUSIAD (Association des industriels et des hommes d'affaires de Turquie) et les chambres de Commerce et d'Industrie.

e) *Le secteur public et nationalisé* où les entreprises de forte concentration ouvrière sont nombreuses, constituait le noyau dur du système des relations professionnelles. Les entreprises appartenant aux multinationales ainsi qu'aux Holdings turcs sont aussi devenues dans les années 1970 des pôles d'action ouvrière. Enfin, le secteur privé a été le premier touché par les mouvements de grève.

f) *Les ouvriers syndiqués* sont divisés en plusieurs confédérations dont la plus grande défend un « syndicalisme pragmatique » et regroupe des ouvriers du secteur public tandis que la deuxième défend une politique syndicale plus radicale et socialiste. La concurrence syndicale les activait et l'idéologie politique y était pour beaucoup.

Le taux de syndicalisation (avec environ 1 500 000 syndiqués sur une population active de 19 000 000 en 1980) se situait aux environs de 10 %.

Aujourd'hui la classe ouvrière de Turquie vit une fois de plus une période de dictature ; ses droits élémentaires sont bafoués, ses véritables syndicats sont interdits... En outre les classes dominantes mettent tout en œuvre pour lui faire oublier son passé

récent riche d'expériences. Elles en avaient fait autant pour effacer les traces des luttes ouvrières des périodes 1908-1913 et 1919-1936. Mais qui peut oublier la grande résistance des 15 et 16 juin 1970, les 1^{er} mai des années 1970 ?

Nous entendons déjà chuchoter les ouvriers d'Istanbul : « Te souviens-tu du 1^{er} mai 1976 ?... »

M. Şehmus GÜZEL.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA KURUMU
TÜSTAV